

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 9 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **LUNDI 9 JANVIER**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU – Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

ABSENTES EXCUSEES

Julie CHARPENTIER ayant donné pouvoir à François BERROU
Caroline BEAUDUCCEL ayant donné pouvoir à Noémie GAIGNER

Secrétaire : Nicolas GAUBERT

1 - TERRITOIRE ENERGIE 53 : REVISION DES STATUTS

Jean-François RAIMBAULT procède à la présentation des nouveaux statuts de TE53, ainsi qu'une présentation de la SEM (Société d'Energie Mayenne). Au regard de l'évolution de ses activités ainsi que des apports législatifs et réglementaires, le syndicat d'énergie Territoire d'Energie Mayenne (TEM) a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.

Après cette présentation, le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable à ces modifications et accepte ces nouveaux statuts.

2 – TE53 : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Après présentation par Jean-François RAIMBAULT, délégué titulaire à TEM, le Conseil Municipal, sans observation, unanime, en prend acte

Le dit rapport est mis à disposition du public sur le site de TEM.

3 - ECLAIRAGE RUE DU TRIANON : NOUVELLE DELIBERATION AVEC TE53 SUITE À AUGMENTATION COÛT

Patrick BEAUPÈRE rappelle que par délibération du 23 mai 2022, le conseil municipal a validé la participation financière de la commune à hauteur de 9 720 € pour les travaux d'éclairage public rue du Trianon.

Cependant, Territoire d'Energie propose une nouvelle délibération portant le montant de la participation de 9 720 € à 9 963 € prenant en compte la révision de prix décidé en Comité Syndical pour accompagner les entreprises face aux augmentations des coûts des matières premières.

Ces explications entendues et après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'accepter ces modifications tarifaires.

4- VOIRIE : PRESENTATION et ARRET DU PROGRAMME 2023

Lilian BÈGUE, conseiller délégué, responsable VOIRIE rappelle que la commune fait partie d'un groupement de commande avec les communes de Bourgon, Launay-Villiers et Olivet pour la consultation des entreprises et la passation d'un marché de travaux groupés.

La commune de BOURGNEUF-LA-FORET a été désignée coordonnateur de ce groupement.

Il procède ensuite à la présentation, en image, du programme de voirie envisagé pour l'année 2023. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le programme de travaux de voirie 2023 tel que présenté ci-dessous.

| | SECTION D'INVESTISSEMENT | | | | | SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | | |
|-------------------|--------------------------|------------------|-----------------------------|------------------------------------|-------------------|---------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|-----------|
| | Les échaudiettes | Les Bouvetteries | Rue et Place de la Tannerie | Le Haut-Plessis le Plessis Colinet | La Fesselle Neuve | Rue des Carreaux | Rue de la Croixille | Rue des Chevaux | Terrain de Football | Pata |
| Estimation | 11 470,50 | 9 042,50 | 11 418,00 | 12 326,70 | 2 820,00 | 3 191,00 | 2 951,45 | 1 056,00 | 242,00 | 21 300,00 |
| TOTAL HT | 47 077,70 | | | | | 28 740,45 | | | | |
| TOTAL TTC | 56 493,24 | | | | | 34 488,54 | | | | |
| | 90 981,78 | | | | | | | | | |

5 - COMMISSION ANALYSE DES OFFRES CONSULTATION PROJET ECOLE : Modification d'un des membres désignés le 5 septembre 2022.

Suite au retrait d'un membre de la commission il est proposé de désigner un nouveau membre.

Après discussions, le Conseil Municipal par un vote à l'unanimité, désigne : Michel BOUILLON, Nicolas GAUBERT, Julie CHARPENTIER et Michèle DUCHEMIN, membres de la commission d'analyse des offres en sus de François BERROU, Maire et Président de la dite commission.

Il est rappelé que la 1^{ère} réunion est prévue le vendredi 20 janvier à 14 heures 30.

Information : DECISION DU MAIRE 2022-3

Le Maire informe avoir pris la décision du Maire n° 3 de 2022, portant renouvellement du contrat de location des locaux de la micro crèche « La Ritournelle » sur une durée d'une année (01/01 au 31/12).

Information : Transport Tulib

Le dispositif « Tulib » de transport à la demande, remplaçant « Petit Pégase », est disponible depuis le 1er Janvier 2023. Pour toutes informations : <https://www.tul-laval.com/services/tulib-transport-la-demande/fonctionnement-du-tulib> ou 02 43 53 00 00, dépliant disponible en mairie.

Information : Maintien 1 fleur – Villes et Villages fleuris

Le Maire informe que la commune garde son classement « 1 fleur » pour la qualité du fleurissement de la commune. Il remercie l'ensemble des acteurs ayant permis cela.

Information : Dates des prochains Conseils Municipaux

- Lundi 6 février
- Lundi 6 mars
- Commission Plénière (prépa budget) : jeudi 16 mars
- Lundi 27 mars
- Lundi 24 avril
- Jeudi 25 mai
- Jeudi 22 juin



Le Maire
François BERROU